|  |
| --- |
| INSCRIPTION ADMINISTRATIVE CAPEFEPièces justificatives à transmettre |

1 – Copie lisible d’une pièce d’identité en cours de validité

2 – Photo d’identité au format carte d’identité ou passeport

3 – Notification d’admission à l’INSPE à télécharger sur eCandidat

4 – Numéro INE, attribué par le dernier établissement fréquenté, pour les publics ayant effectué au moins une inscription depuis 1994-95 dans un établissement français d’enseignement supérieur.

5 – Selon les cas :

* Justificatif de sélection du Rectorat si personnel titulaire de l’Académie de Toulouse
* Paiement des droits d’inscription si personnel contractuel de l’enseignement français à l’étranger

Si vous êtes ***domicilié hors de France***, prévoir d’effectuer un virement à l’ordre de l’agent comptable de l’Université Toulouse Jean-Jaurès, avec la mention « Motif du virement : Inscription INSPE + Nom et Prénom ».

Si vous êtes ***domicilié en France***, prévoir un chèque bancaire ou postal à l’ordre de l’agent comptable de l’Université Toulouse Jean-Jaurès.

Le dossier complété avec les pièces justificatives doit être envoyé, par courrier ou mail, pour une ***réception au plus tard fin novembre***

INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées

Service de la Scolarité – 56 avenue de l’URSS

BP 64006 – 31078 TOULOUSE CEDEX 4

Pour toute information relative à la procédure : inspe.scolarite@univ-tlse2.fr

|  |
| --- |
| **TRES IMPORTANT :** 24 heures après l’inscription administrative en ligne et la création et/ou l’activation de votre compte ENT (<https://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/inscriptions-scolarite/activer-ent>), le ***certificat d’inscription*** et le cas échéant le ***justificatif du paiement*** par CB sont téléchargeables. |